Mardi 18 septembre 2012

20h30 - St Gaudens - Cinéma le Régent

NON au Pacte budgétaire
D'où vient-il ?
Quelles conséquences ?
Des solutions existent !

Réunion publique

avec

Annick COUPE

Collectif pour un audit citoyen de la dette, Porte parole nationale de Solidaires

Le 1er mars 2012, 25(sur 27) chefs d'Etat et de gouvernement ont signé un nouveau Traité sur la Stabilité, la Coordination et la Gouvernance de l'Union économique monétaire, le TSCG plus communément appelé le **pacte budgétaire**, qui devrait entrer en vigueur au début de l'année 2013.

Que savons-nous de tous les textes qui s'écrivent, de tous ces sigles si opaques ? TSCG, MES, FESF, PSC ?
Que savons -nous aussi du déficit structurel ? de la majorité inversée ?
Aucune importance dans notre vie quotidienne ? Pas si sûr ! Pourtant ce sont avec ces dispositifs que les états vont décider des nouvelles mesures d'austérité, de moins de démocratie.

Pourtant il est présenté comme un remède à la crise par les gouvernements européens et la Troïka (Commission européenne, Banque centrale européenne et Fonds monétaire international –FMI).

François Hollande avait pris l'engagement de modifier ce traité. Mais à l'issue du sommet européen des 28 et 29 juin 2012, changement de cap. Il sera présenté aux votes des députés et sénateurs en octobre.

Ce nouveau Traité comprend plusieurs outils pour obliger durablement les Etats à effectuer les réformes "nécessaires" :

- **La règle d'or**, qui impose un quasi équilibre budgétaire
- **Un arsenal punitif renforcé** pour les pays qui ne respecteraient pas ces dispositifs.

Cela ne sera pas sans mal, à commencer par **de nouvelles régressions sociales :**

- dans les retraites,
- les dépenses de santé et allocations sociales,
- fermetures de classes, d'hôpitaux, de services publics
- remise en cause du droit du travail,
- "modération" des salaires

Une remise en cause qui est largement avancée en Grèce, au Portugal ou en Irlande.

cac collectif pour un audit citoyen de la dette publique

et le collectif des résistances en Comminges

www.audit-citoyen.org

Ne pas jeter sur la voie publique

Par contre les marchés financiers seront rassurés, ils pourront continuer à spéculer sur le dos des peuples.
La concurrence fiscale « libre et non faussée » qui règne entre les États européens les pousse de toute façon à réduire impôts et cotisations pour attirer les capitaux.
Les plans de sauvetage permettent surtout de sauver le flux des intérêts qui saignent l'économie et alimentent les créanciers.

Une règle d'or dans un jeu pipé !

Celle-ci répond à une logique simple. Comme le Traité de Maastricht interdit d'emprunter à la Banque centrale européenne, les États en déficit doivent chaque année emprunter aux banques privées (sur les marchés) en créant de nouvelles dettes.
Interdire les déficits publics serait alors un moyen simple d'empêcher qu'un Etat s'endette davantage et représenterait donc un "frein" à la dette.

C'est ainsi que fin 2011 et début 2012, la BCE a inondé les banques privées européennes avec des prêts se montant à 1000 milliards d'euros sur trois ans, au taux amical de 1%, sommes dont une partie est en train d'être reprêtée aux États qui payent quant à eux des taux d'intérêt de 2 à 8 fois plus élevés…

Punitions contre la démocratie, des sanctions automatiques.

Le Pacte budgétaire impose non seulement aux Etats l'objectif de l'équilibre budgétaire, mais il donne aussi aux institutions européennes des moyens nouveaux pour faire respecter ces mesures.
La Commission, mais aussi la Cour européenne, auront des pouvoirs exorbitants.
Les amendes infligées aux pays surendettés seront décidées sur proposition de la Commission européenne au Conseil européen …
Donc les punitions pourront être infligées de manière quasi automatique.

Alors quelles alternatives ?

- **Obtenir par des mobilisations un référendum sur le pacte budgétaire** (sinon les députés et sénateurs doivent le voter début octobre).

Il faut sortir l'Europe de la mainmise des marchés aussi faut-il :

- **Une véritable solidarité européenne** avec une intervention directe de la BCE pour dissuader la spéculation sur les dettes.
- **Mettre les banques au service de la société** :

Dissocier clairement les activités de banques de détail de celles d'investissement, de financement et de spéculation, mise sous contrôle public et démocratique du secteur des banques et assurances dans le cadre d'un authentique service public bancaire.

- **Désarmer les marchés financiers** : arrêter les mécanismes spéculatifs et mettre en place une taxe ambitieuse sur les transactions financières
- **Sortir le financement public des marchés financiers** : les Etats doivent pouvoir emprunter directement à la Banque centrale
- **Lancer une révolution fiscale à l'échelle européenne.**

Bien plus d'informations et de débats

mardi 18 septembre 2012 - St Gaudens - 20h30 - Cinéma le Régent

cac collectif pour un audit citoyen de la dette publique et le collectif des résistances en Comminges

www.audit-citoyen.org

Ne pas jeter sur la voie publique